

DRYBAT

D16



nocif

1. Identification de la préparation et de l'entreprise

- Identification de la préparation

Nom commercial

DRYBAT

- Identification de l'entreprise

Adresse et numéro de téléphone

Nouvelles Techniques Chimiques de la Maintenance.

Av; de la Fontaine,2

4910 THEUX

Tél : 087/26 96 47

Fax : 087/31 31 99

e-mail : migservices@skynet.be

- Numéro de téléphone d'appel d'urgence

CENTRE ANTIPOISONS : 070 / 245 245

2. Composition / informations sur les composants

Composition

%Poids

N° CAS

N° EINECS

Naphta lourd (pétrole), hydrotraité ; naphta hydrotraité à point d'ébullition bas.

< 95 %

-

-

Benzène < 0,1%.

XN,R65,R66,R67,R10

Ce produit contient d'autres substances non classées selon la Directive européenne des préparations et substances dangereuses (Dir. 67/548/CE).

3. Identification des dangers

Nature du danger

Dangers pour la santé

R 66 :L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R 65 :Nocif: Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R 67 :L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Risques pour l'environnement

Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Risques physico-chimiques

R 10 :Inflammable.

4. Premiers secours

Voie d'exposition

Inhalation

Mettre la victime à l'air libre.

Appeler un médecin.

Contact avec la peau

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Rincer abondamment à l'eau.

DRYBAT		D16
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.	
Ingestion	<p>Ne pas faire vomir: contient des distillats de pétrole et/ou des solvants aromatiques.</p> <p>Appeler immédiatement un médecin.</p> <p>Rincer la bouche.</p> <p>Appeler immédiatement un médecin ou un Centre Antipoisons.</p>	
5. Mesures de lutte contre l'incendie		
Moyens d'extinction Approprié(s)	mousse , produit chimique sec , dioxyde de carbone (CO2) . Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau.	
Déconseillé(s)	Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.	
Équipement pour la lutte anti-incendie	Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.	
Note	Eloigner le personnel superflu. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.	
6. Mesures en cas de dispersion accidentelle		
Précautions individuelles	<p>Conservé à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.</p> <p>Utiliser un équipement de protection individuel.</p> <p>Evacuer le personnel vers des endroits sûrs.</p>	
Précautions pour l'environnement	<p>Contacté les autorités locales compétentes.</p> <p>Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.</p>	
Mesures après fuite / épandage sur le sol	<p>Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).</p> <p>Collecter dans des récipients appropriés pour élimination.</p> <p>Rincer abondamment avec de l'eau.</p>	
- Manipulation	<p>Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.</p> <p>Éviter le contact avec la peau et les yeux.</p>	
- Stockage	<p>Conservé à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.</p> <p>Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.</p>	
Conteneur à éviter	Caoutchouc, EPDM, polystyrène.	
8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle		
- Protection individuelle Protection respiratoire	En cas d'exposition aux brouillards, projections ou à l'aérosol, porter une protection respiratoire individuelle et une tenue protectrice appropriées.	
Protection de la peau	gants	
Protection des yeux	lunettes de sécurité	
Autres protections individuelles		

DRYBAT		D16
- Hygiène industrielle	Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Assurer une ventilation adéquate.	
9. Propriétés physiques et chimiques		
Aspect		
Etat physique à 20°C	liquide	
Changement d'état à 1013 hPa		
Température d'ébullition initiale	162	
Point d'éclair	35,2	
Viscosité à 40°C (mm ² /s)	< 6	
10. Stabilité et réactivité		
Stabilité	Stable dans des conditions normales	
Produits de décomposition dangereux	Aucun(e).	
Propriétés dangereuses	Aucun(e).	
11. Informations toxicologiques		
- Toxicité aiguë		
Inhalation	ne présente pas de risque particulier à l'inhalation lors d'une utilisation appropriée	
Contact avec la peau	aucun sous utilisation appropriée	
Ingestion	R 65 :Nocif: Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.	
Administration orale (rat) DL50 (mg/kg)	> 5000	
- Toxicité sub-aiguë et chronique		
Effets cancérogènes	Non susceptible de provoquer d'effets cancérigènes sur base des substances contenues dans ce produit.	
Effets mutagènes	Non susceptible de provoquer d'effets mutagènes sur base des substances contenues dans ce produit.	
Toxicité vis-à-vis de la reproduction	Non susceptible de provoquer d'effets tératogènes sur base des substances contenues dans ce produit.	
12. Informations écologiques		
Ecotoxicité	Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.	
CL50-96 heures- poisson (mg/l)	Aucune donnée disponible.	
CE50-48 heures-Daphnia magna (mg/l)	Aucune donnée disponible.	
CI50-72 heures-Algue (mg/l)	Aucune donnée disponible.	
13. Considérations relatives à l'élimination		

DRYBAT		D16
Elimination des déchets	Ce produit ne peut, ni être mis à la décharge, ni être évacué dans les égouts, les caniveaux, les cours d'eau naturels ou les rivières. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux et nationaux.	
Elimination des emballages	Après dernière utilisation, l'emballage sera entièrement vidé et refermé. Quand il s'agit d'emballage consigné, l'emballage vide sera repris par le fournisseur. L'utilisation de l'emballage est uniquement prévu pour l'emballage de ce produit.	
14. Informations relatives au transport		
15. Informations réglementaires		
Classification CE		
Symbole(s) CE	nocif	
Phrase(s) R	R 66 :L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. R 10 :Inflammable.	
Phrase(s) S	R 65 :Nocif: Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. S 43 :En cas d'incendie, utiliser CO2, poudres sèches ou mousses. Ne jamais utiliser d'eau . S 62 :En cas d'ingestion, ne pas faire vomir : consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.	
16. Autres informations		
Fiche conforme aux normes définies par les directives 91/155 et 93/112/CEE, préparée conformément à l'article 10 de la directive 88/379/CEE par :		
NTCM Avenue de la Fontaine 2 4910 THEUX Belgique		
IMPORTANT: Les informations contenues dans cette fiche sont données de bonne foi et constituent notre meilleure connaissance actuelle en la matière. Elles ne prétendent pas être exhaustives. L'attention de l'utilisateur est attirée sur les risques éventuellement encourus lorsque le produit est utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il est conçu. Il est de la responsabilité de l'utilisateur lors de la manutention, du stockage et de la mise en oeuvre du produit, de se référer aux textes législatifs, réglementaires et administratifs en vigueur concernant la protection des travailleurs, de la population et de l'environnement.		
Révisée le : 23/11/2004		Remplace la fiche du : / /